

Question présentée par le député :
M. Pierre Nicollier

Date de dépôt : 18 mai 2022

Question écrite urgente

Remplacements à l'école primaire : le service des remplacements est-il en crise ?

Plusieurs écoles primaires ont indiqué ces derniers mois avoir de la difficulté à trouver des remplaçants, le service des remplacements (SeREP) n'étant plus en mesure de répondre à la demande. Ce dernier a en effet communiqué qu'il ne pouvait plus fournir de remplaçants, même pour les demandes prévues de longue date.

Les enseignants doivent ainsi effectuer des recherches personnelles, parfois via les réseaux sociaux, comme le groupe Facebook « Remplacements – Ecoles Genevoises ».

Le site du SeREP indique en outre que l'inscription de nouveaux remplaçants auprès du service est fermée¹.

Des remplaçants ont également rapporté devoir attendre des mois pour être payés, y compris certains au bénéfice d'un contrat sur la durée.

Compte tenu de ces retours du terrain, mes questions sont les suivantes :

- ***De combien de remplaçants le SeREP dispose-t-il actuellement et quelle est l'évolution par rapport aux années précédentes ?***
- ***Ce nombre suffit-il à répondre à la demande ? Y compris en tenant compte des besoins additionnels liés à l'arrivée d'enfants ukrainiens ?***
- ***Si oui, pourquoi le SeREP ne répond-il pas aux besoins ?***

¹ <https://www.ge.ch/devenir-remplacant/conditions-periodes-inscription-enseignement-primaire>

- *Sinon, pourquoi le SeREP n'ouvre-t-il pas l'inscription aux nouveaux remplaçants ?*
- *Quelles actions le SeREP prévoit-il de mener pour pallier la situation (p. ex. assouplissement des critères d'engagement) ?*
- *Qu'en est-il pour l'ESI et l'ESII ?*
- *Combien de relevés de temps de travail des remplaçants (cartes jaunes) sont en attente d'être traités à l'EP ?*
- *Quel est le délai de traitement actuellement et quel est l'objectif pour ce délai de traitement ?*
- *Quelles sont les conséquences pour le canton lorsqu'un remplaçant n'est pas payé dans les délais ?*

Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance des réponses qu'il apportera aux présentes questions écrites.